

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 14-DCM-DGS-110

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE à quatorze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MINE DE CAP GARONNE - MODIFICATION DES STATUTS**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND  
Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François  
PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel  
VESSEREAU – Paul MOUROT – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Agnès  
BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline  
PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE  
Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA  
Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

**POUVOIRS** : M. LUCIANI à V. RIALLAND – V. TIAR à L. RIQUELME

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**Madame Bénédicte LE MOIGNE, Conseillère Municipale, donne lecture de l'exposé  
suivant :**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Mine de Cap Garonne, dans sa séance du 13 juin 2014, a décidé à l'unanimité de modifier ses statuts, et notamment l'article 9, relatif à la représentation des communes membres du syndicat.

Conformément à l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat nous ayant notifié sa délibération le 24 juin 2014, il convient maintenant que le Conseil Municipal se prononce sur cette modification.

Cet accord devant être formalisé par délibération du Conseil Municipal, il vous est demandé d'approuver les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la Mine de Cap Garonne, tels que figurant en annexe.

**L'exposé mis aux voix est adopté à la MAJORITÉ :**

**25 voix POUR**

**8 voix CONTRE** (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Bernard PEZERY – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Pierre-Laurent CHABLE)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Acte exécutoire en application  
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

..... 1 0 OCT, 2014 .....

Publié ou notifié le :

..... 1 4 OCT, 2014 .....

Le Maire,

